

RAPPORT DE GESTION

du Conseil d'administration sur l'activité de l'association en 2022

I - L'ACTIVITE

L'année 2022 s'est distinguée par un retour à une activité régulière avec le concours des Mutuelles partenaires dans le cadre de notre statut respectif d'entreprise de l'économie sociale et solidaire. Nous avons apporté notre aide et notre assistance à divers endroits et bénéficiaires et dans diverses circonstances, fidèles à la mission de l'association.

Bien que nos partenaires mutualistes n'ait pas encore tous adopté un rythme régulier d'activité dans le cadre de la mission associative, les actions solidaires entreprises au courant de l'année ont atteint un engagement financier de **135 854 €** au 31.12.2022 en progressant de 60% par rapport à l'exercice précédent. Sous le contrôle et la validation de l'association, 16 opérations ont été menées avec l'assistance et les services des mutuelles partenaires.

Une provision globale de **251 863 €** a été comptabilisée. Celle-ci demeure disponible pour financer les autres projets en cours ou à venir, en 2023 et au-delà.

A ce jour, **7 mutuelles partenaires** sont diversement engagées au niveau de leurs territoires respectifs grâce à l'adhésion individuelle de leurs sociétaires qui sont les acteurs essentiels de la solidarité collective. Au total, ceux-ci représentent les **128 463 adhérents** de l'association M&S

Parmi les actions solidaires et mise en service depuis le 1^{er} janvier 2021, **MEDAVIZ – téléconsultation médicale** – bénéficie à tous les sociétaires des mutuelles associées. Cette opération au service des adhérents sociétaires des mutuelles partenaires (soit environ 88 000 adhérents) représente à elle seule un investissement financier de l'ordre de 92 000 € par an.

A l'examen toutefois du faible niveau d'utilisation de ce service depuis 3 ans (de 0,10% à 1,60% suivant les partenaires), nous interpellons régulièrement les opérateurs de MEDAVIZ afin d'améliorer la tendance. Il est de notre responsabilité de nous interroger sur l'opportunité de la démarche et sur le rapport financier que représente l'opération (55 % du budget annuel des actions solidaires).

Au courant de l'année, nous nous sommes en outre intéressés aux moyens de pouvoir améliorer la présentation visuelle de Mutuelle & Solidarité dans le but de mieux communiquer sur le rôle de l'association, sur son périmètre et son niveau d'engagement. Un support de communication était en effet utile pour mieux faire connaître notre existence avec les valeurs de solidarité et de mutualisme exprimées avec nos partenaires. A cet effet nous avons financé la réalisation du **film « RENDEZ-VOUS »** qui a été mis en diffusion en fin d'année.

A l'appui de ce support, nous avons également entrepris de rencontrer de nouveaux partenaires entrepreneurs de l'économie sociale et solidaire afin de les inviter à partager et à élargir la mission de notre association.

Le 4 novembre 2022 nous avons été accueillis par les représentants de la Société **AFFINEO ASSUR**, à Chatillon sur Chalaronne dans l'Ain. Cette société d'assurance mutuelle est nouvellement un membre réassuré par l'Union du Gamest. La mutuelle a fait le choix d'un partenariat conclu avec l'association à compter du 1^{er} janvier 2023. Ses sociétaires (environ au nombre de 4700) adhèrent donc automatiquement à l'association à partir de 2023. Ils activeront ainsi, pour leur mutuelle, une démarche à vocation sociale et solidaire dans le cadre de ce nouveau partenariat.

Enfin, le 2 décembre 2022, sur l'invitation de M. STURNY, Président du **GAMEST**, nous avons pu rencontrer la collégialité des acteurs dirigeant les mutuelles partenaires. Une présentation et un riche échange avec ceux-ci ont permis de bien comprendre et de partager les enjeux et l'intérêt de leur association.

II - LES RECETTES

Au terme de l'exercice 2022, **128 463 adhérents** cotisent à l'association ; leur contribution génère un produit de **183 610 euros** qui reflète l'évolution des activités des mutuelles associées à notre mission dans le cadre de leur statut d'entreprise d'économie sociale et solidaire.

L'autre mission de l'association qui historiquement se rapporte à la souscription pour ses adhérents de contrats d'assurance collectifs, recense actuellement **23 contrats d'assurance collectifs** commercialisés par les mutuelles partenaires, à savoir : **14** contrats SANTE-PREVOYANCE, **5** contrats PROTECTION JURIDIQUE, **4** contrats ASSURANCE SCOLAIRE.

Le produit total de l'exercice pour l'exercice des activités de l'association se monte à **319 021 €**.

III - LES DEPENSES

Au titre de l'année 2022, les charges de l'association se sont établies à **317 257 €**. Elles représentent les dépenses de l'association qui se décomposent comme suit :

- frais de services extérieurs (sous-traitance assurée au titre des articles L141-1 et suiv. du Code des assurances),
- prime d'assurance de l'association,
- frais de publications légales et de réception,
- frais de publicité et de relations publiques,
- frais de gestion et de fonctionnement : **2 034 €** (0,60% des charges)
- dons et actions de solidarité pour un montant de **135 854 €** (42% des charges)

- un montant global de **163 195 €** (51 % des charges) est en outre provisionné dans les comptes de 2022 pour être consacré aux actions solidaires projetées, au fur et à mesure de leur financement et de leur organisation avec les mutuelles partenaires.

*Il est rappelé que les actions entreprises et financées par les soins de l'association sont référencées dans les informations fournies sur le site de l'**association Mutuelle et Solidarité**.*

IV - RESULTAT

En conclusion de l'exercice 2022, le total des recettes et des dépenses laisse apparaître un solde créditeur de la trésorerie d'un montant de **1 764 €**.

Il est proposé à l'assemblée générale de l'association d'affecter ce résultat aux réserves déjà constituées au bilan.

Tous les documents comptables et leurs justificatifs en appui sont à la disposition des adhérents au siège de l'association.

V – PERSPECTIVES

A l'appui des postes et documents comptables, le nombre d'adhérents à l'association pour 2023 est estimé à 133 000 et les cotisations annuelles recueillies à 190 000 euros.